

**Ouverture de la séance solennelle de Remise des Prix
de l'Académie de Stanislas du 23 janvier 2011,
par Madame Christiane Dupuy-Stutzmann,
Président de l'Académie de Stanislas**

Monsieur le Ministre - Maire de Nancy,

Monsieur le Vice-président du Conseil général, représentant le Président délégué du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et qualités

Chers Confrères

Mesdames, Messieurs,

Comme l'avait souhaité notre fondateur le Roi Stanislas, l'Académie de Stanislas, fidèle à sa tradition, organise chaque année une Séance Solennelle de remise des Prix, afin de récompenser les personnes qui se sont distinguées par leurs différents mérites ou talents. Elle se propose également de favoriser le rayonnement de toutes les valeurs intellectuelles, morales et spirituelles, sur lesquelles repose notre civilisation.

Permettez-moi, tout d'abord, de remercier Monsieur le Maire de Nancy qui nous fait l'honneur de nous recevoir, chaque année, en janvier, dans les Grands Salons de l'Hôtel de Ville, pour notre séance solennelle de remise des prix.

Je voudrais également adresser tous nos remerciements aux membres du Cabinet, au service du protocole, et à tout le personnel municipal qui collabore avec un très grand dévouement et une très grande compétence à la préparation minutieuse de cette cérémonie.

J'ai le plaisir d'accueillir, à la tribune, le nouveau Président de notre sœur et amie, l'Académie Nationale de Metz, Monsieur le Docteur Christian Jouffroy, ainsi que le nouveau Président de la Conférence Nationale des Académies, M^{me} Jeanne-Marie Demarolle, associée-correspondante de notre compagnie.

Mais avant de commencer la cérémonie, il me faut rappeler l'importance du rôle des différents mécènes et bienfaiteurs, sans lesquels nous n'aurions pas la satisfaction de pouvoir remettre ces dix neuf Prix, et dont la générosité mérite tout notre respect, et notre très vive reconnaissance.

Tout d'abord, les mécènes, qui remettront eux-mêmes les prix qu'ils ont dotés et qui sont, dans l'ordre de la remise des prix :

SACICAP de Lorraine

Nancy-Universités

Caisse d'Épargne de Lorraine Champagne-Ardenne

Banque CIC - EST

Viennent ensuite nos bienfaiteurs, dont les noms des Fondations se trouvent sur les programmes qui ont été mis à votre disposition. Pour le dernier en date, un hommage à Madame Suzanne Zivi sera prononcé lors de la remise du Prix qui portera désormais son nom.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de vous être joints à nous, pour accompagner les lauréats qui sont à l'honneur aujourd'hui, et à qui j'adresse, d'ores et déjà, nos plus vives félicitations.

Je déclare donc ouverte, la séance solennelle de remise des Prix.

PRIX DE DÉVOUEMENT



Rapport sur le Prix Cadiot, de Partouneaux et Jeanne Roty par Monsieur Bernard Guerrier de Dumast

Vous êtes rassemblés ici, dans ce magnifique Salon de l'Hôtel de Ville de Nancy où le Roi Stanislas souhaitait que l'Académie qu'il avait fondée, il y a plus de 250 ans, mesdames et messieurs, puisse se sentir chez elle et même y être chez elle puisqu'il lui avait attribué le salon carré, décoré par Girardet, qui sert d'antichambre à celui-ci.

Vous y êtes réunis pour honorer, selon son vœu, des personnes retenues par la commission ad hoc de notre institution, en raison de mérites particuliers dans des domaines où la générosité et l'engagement personnel des lauréats l'emportent sur le confort quotidien de chacun.

Cette commission (que je dois à la confiance de nos confrères de présider) était constituée de messieurs Michel Bur, membre de l'Institut, Dominique Flon, président de la Société d'histoire de la Lorraine et du musée lorrain, du professeur Jean-Pierre Husson, du professeur Pierre Labrude vice-président de notre compagnie, du général Alain Petiot, et de monsieur Michel Vicq ancien président de l'Académie et délégué de la Fondation du patrimoine.

Le premier prix de dévouement a été attribué à deux jeunes sauveteurs : MM. Olivier Blin âgé de 24 ans et Damien Didier 41 ans.

Mesdames et messieurs, nous sommes le 4 juillet dernier au bord de la Meurthe à hauteur du plan d'eau qui jouxte la base nautique. Un groupe de jeunes roumains se tient près du ponton où se reposent tranquillement deux hommes à proximité de leur canoë-kayak quand brusquement ils sont attirés par des cris épouvantés provenant du groupe. Deux jeunes enfants sont en train de se noyer. Personne ne sait nager dans le groupe réduit à l'impuissance. L'eau est profonde et boueuse à cet endroit. On n'y voit rien. Les deux jeunes hommes n'hésitent pas. Ils se jettent à l'eau et parviennent assez rapidement à localiser

et à repêcher l'un d'entre eux tandis que l'autre coule à pic et disparaît de la vue des sauveteurs dans l'eau vaseuse. Tout semblait perdu après quelques minutes passées sous l'eau lorsque soudain l'un des deux parvient miraculeusement à repérer au touché le corps du jeune disparu et avec l'aide de son ami à le ramener péniblement sur la rive où il fut recueilli par les secours alertés entre temps.

J'ai personnellement été informé tout récemment par les services de la direction départementale de la sécurité que l'enfant avait pu être ranimé à l'hôpital malgré un long séjour sous l'eau et qu'il était sauvé.

Chers amis, tant de gens se contentent de voir les événements sans agir parce qu'ils ont peur ou parce qu'ils ne savent pas comment faire. C'est pourquoi nous avons voulu saluer ces deux jeunes hommes qui ne savaient même pas, quand je les ai contactés, qu'ils avaient sauvé deux personnes et à coup sûr une vie n'ayant pas jugé utile de s'attarder sur les lieux pour être remerciés

Ils ont tous deux un métier. Ils gagnent leur vie sans demander assistance à quiconque et rien ne les obligeait à faire ce qu'ils estiment aujourd'hui n'avoir été que leur devoir.

Le cas est assez rare pour mériter d'être souligné et c'est la raison pour laquelle notre commission a souhaité non seulement les récompenser, ce qu'ils ne demandaient pas, mais surtout faire connaître leur geste en leur attribuant un prix de dévouement de l'Académie de Stanislas : le prix Cadiot, de Partouneaux et Jeanne Roty.



Rapport sur le Prix de l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française par Monsieur Bernard Guerrier de Dumast

Une ancienne tradition nous vaut de décerner, au nom de l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française un prix tout à fait particulier de dévouement validé par notre commission.

À l'unanimité nous avons décidé, sur la proposition de Madame Pernot sa présidente, d'attribuer ce prix à Madame Maryse Papini dont il m'est pratiquement impossible de présenter les mérites tant ils sont nombreux et divers.

En effet, en plus de ceux qui résultent du fait d'avoir mis au monde et surtout remarquablement élevé douze enfants, elle n'a cessé de se dévouer aux autres et à toutes les causes qui lui tombaient sous la main, si vous voulez bien me permettre cette expression.

Et, des causes, il en tombait de partout et beaucoup tant il est vrai, c'est une loi de nature, que plus vous en faites plus on vous en demande et comme elle ne sait pas dire Non !!!

J'ai au moins, deux bonnes raisons, mesdames et messieurs pour ne pas énumérer les mérites de Madame Papini. La première c'est que mes confrères ne me pardonneraient pas de ne pas leur laisser le temps d'évoquer ceux des lauréats qu'ils vont présenter.

La seconde, c'est que la discrétion et la modestie de Madame Papini ne me le permettent pas.

Sachez cependant que, malgré leur grand nombre, ses enfants sont parfaitement élevés et pour les plus âgés sont déjà entrés, par la grande porte, dans la vie active.

Pour le reste, j'ai été frappé par le fait que non contente d'apporter son aide à de nombreuses associations qui font appel à elle, motu proprio, elle crée elle-même et souvent avec ses propres enfants, les moyens de venir au secours de situations très particulières qui du fait même de leurs particularités ne répondent pas aux fameuses normes, même sociales, qui nous régissent et ne trouvent de solutions qu'auprès d'elle.

C'est pour toutes ces raisons et pour l'exemplarité de son dévouement que nous avons à l'unanimité décidé de lui attribuer ce prix.



Rapport sur le Prix Sacicap de Lorraine par Monsieur le Général Alain Petiot

Cette année, la commission a décidé de l'octroyer à l'association « Planète Clé de sol », de Vandœuvre.

L'histoire de cette association est celle d'un beau et grand projet : assurer « une présence régulière de la musique en milieu hospitalier afin de favoriser une relation chaleureuse et une meilleure communication auprès des enfants, de leurs parents et des soignants ». C'est également celle de la volonté commune du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, de l'Association départementale pour le développement des activités musicales (ADDAM), des structures accueillant les enfants malades et des musiciens. C'est, tout naturellement, un musicien, Pierre Colombain, hautbois soliste de l'Opéra national de Lorraine, qui, le 4 mai 1995, crée l'association, seule capable de réunir les différents acteurs et partenaires du projet. Il en est depuis quinze années le président. Messieurs

Rossinot et Baudot apportent leur soutien individuel et humain en qualité de présidents d'honneur. Enfin, le chanteur lorrain CharliÉlie Couture, enthousiaste, accepte d'en être le parrain.

Au départ, il faut évaluer les demandes des différents services de l'hôpital de Brabois, sensibiliser le personnel soignant et sélectionner des musiciens. La formation de ces derniers est assurée par l'association « Enfance et musique », devenue « Musique et santé », spécialisée dans l'intervention en milieu hospitalier. Dès sa création, les membres de l'association « Planète Clé de sol » se mobilisent pour la faire connaître et trouver les premiers fonds nécessaires à la conduite de l'action. C'est ainsi que vingt-huit ensembles musicaux et chorégraphiques se produisent bénévolement en dix-sept concerts durant douze jours et que onze formations de Meurthe-et-Moselle participent à la réalisation d'un enregistrement dont les droits sont cédés à l'association. Aux partenaires institutionnels - Conseil général, Ville de Nancy et Ville de Vandœuvre - se joignent l'association « Eveil et Loisirs de l'Enfant en Réanimation », la Ligue contre le cancer et de nombreux organismes, entreprises, compagnies et associations qui, au fil des années, multiplient subventions, dons ou prestations. On le constate, « Planète Clé de sol » sait susciter l'enthousiasme, la générosité et le dévouement.

Ainsi, ce sont huit musiciens professionnels qui agissent dans sept services de l'hôpital d'enfants, offrant annuellement plus de 400 heures de musique partagée avec les enfants, leurs parents et le personnel soignant. Mais ici, la musique n'est pas un simple divertissement, c'est un autre moyen de communication. Les témoignages des médecins du C.H.U. sont nombreux. Ils relèvent que la musique apaise les souffrances et rompt l'isolement d'enfants gravement malades. Ils observent que la musique s'adresse à cette partie non malade qui persiste chez tout enfant, quelle que soit la gravité de son état, et que celui-ci se laisser porter par le rêve et la poésie au-delà de la souffrance. Ils reconnaissent encore que l'action de « Planète Clé de sol » améliore l'humanisation de l'hôpital. Le parrain de l'association, CharliÉlie Couture, en est conscient lorsqu'il affirme : « être un artiste c'est bien, mais être un homme, c'est mieux ». Personnel soignant et parents soulignent la générosité naturelle des musiciens. Ceux-ci vivent en outre d'intenses moments d'émotion lorsqu'ils provoquent le sourire d'un prématuré, lorsqu'un enfant gravement malade bat le tempo ou lorsqu'un bébé cesse de pleurer quand sa maman fredonne une comptine. Citons, enfin, le beau témoignage de ce musicien à qui des parents ont demandé de jouer pour leur enfant mourant : « Il avait les yeux fermés, mais le médecin m'a dit qu'il m'entendait. J'ai pris mon harmonica, j'ai joué cinq minutes en pensant qu'il emporterait ma musique avec lui ... ». On pense aussi entendre le hautbois dont la voix, joyeuse ou mélancolique, sait si bien

parler au cœur et à l'âme. Ici, au-delà de ce qu'elle a de profondément humain, la musique porte le souffle de l'amour.

On le comprend, l'association « Planète Clé de sol » ne peut pas et ne veut pas, selon ses propres termes, écrire le mot « fin » et c'est pourquoi, en lui remettant ce prix, l'Académie de Stanislas tient à lui manifester son admiration et lui apporter son soutien.



Rapport sur le Prix du Professeur Louyot par Monsieur Michel Vicq

Le prix du Professeur Louyot a été attribué cette année par la commission des prix de dévouement à l'Association Mosaïque de Toul, représentée par sa présidente, Madame Michèle Segault.

« Ce qui caractérise la dignité de l'homme c'est le dévouement » écrivait Madame de Staël. Le dévouement, c'est cette vertu faite de petits gestes qui tapissent notre société. C'est ce don de soi qui consiste à accompagner, à rendre service. Justement, le dévouement est le fait qui caractérise parfaitement l'action de la dynamique et sympathique association Mosaïque de Toul.

Créée en 1993, elle s'est donnée pour mission de venir en aide aux enfants confrontés à des difficultés d'ordre scolaire et de faciliter leur intégration sociale. Progressivement, grâce à un travail exemplaire, elle a gagné en notoriété au point qu'aujourd'hui elle est devenue une structure appréciée par les instances officielles qui lui accordent leur reconnaissance mais aussi leur aide. L'Education Nationale, le Conseil Général, la Ville de Toul, la Caisse d'Allocations familiales, pour ne citer que les principales, sont devenues des partenaires de Mosaïque.

Cette association qui dispose de locaux mis à sa disposition dans le quartier de la Croix de Metz à Toul, est animée par une équipe composée de 10 salariés et d'une cinquantaine de bénévoles. Ses domaines d'intervention sont en priorité le secteur éducatif (aide aux devoirs pour les enfants de 90 familles) et le secteur culturel qui concerne 350 personnes (animations, sorties, initiation à des activités artistiques, ateliers vacances).

Grâce à Mosaïque, la population d'origine étrangère et la communauté française se côtoient dans le meilleur esprit et tentent d'échapper à la fragilisation en rompant l'isolement et en nouant un lien social nécessaire à un meilleur épanouissement. Ainsi, ceux qui souffrent de leur singularité, qui voient leur existence se fendiller ou qui, confrontés à la réalité, ne disposent de rien pour

la colorier, savent que Mosaïque est présente pour les accompagner dans la convivialité, dans le respect de chacun et dans un souci d'ouverture qui exclut le rejet ou l'indifférence glaçante. Les temps heureux où les liens humains avaient de la ténacité et permettaient au cercle social de s'épanouir se sont estompés. Heureusement, certains avec une conviction intacte, s'efforcent de le rétablir. C'est le cas des animateurs de Mosaïque qui entendent faire de leurs actions un rempart d'amitié et de générosité en avançant sur une route choisie.

Madame, je sais que votre bonheur, c'est de donner de l'honneur en partage en défendant les vraies valeurs avec noblesse et humilité. Vous êtes la confiance et non le calcul, vous êtes l'efficacité et pas l'artifice, vous posez sur les infortunes, un regard qui dépasse la bienveillance. Votre remarquable dévouement n'a pas échappé à l'attention de l'Académie de Stanislas qui applaudit à vos engagements et à vos réalisations et a décidé de vous décerner le prix du Professeur Louyot.



Rapport sur le prix du Président Jean Joly par Monsieur Michel Vicq

Souvent dans la vie, ce sont les situations et les initiatives qui révèlent la vérité de chacun : elle peut être modeste pour certains, brillante pour d'autres. C'est bien dans le domaine de la grandeur que se situe l'action entreprise par l'Association « Les Amis de Poa » président par Monsieur Gérard Voreaux et que nous récompensons aujourd'hui.

L'association « Les Amis de Sabou » qui deviendra plus tard « Les Amis de Poa » a été créée en 1978 à Vandoeuvre à l'initiative de M Claude Legait, désireux d'aider un village de la Haute-Volta devenu Burkina Faso, avec les habitants duquel avaient été tissés des liens d'amitié.

Ce fut l'idée novatrice et originale d'une convention entre Vandoeuvre et Sabou sur le modèle des premiers jumelages-coopération. À l'époque il n'existait que 45 exemples de convention de ce type dans le monde.

Poa est un des quatre cantons de la communauté rurale de Sabou. Les activités de l'association sont axées sur un même objectif : financer et conduire des projets touchant à la santé et à l'éducation. Leur réalisation se fait par l'organisation de deux chantiers annuels : l'un en juillet, l'autre en août. Chacun de ces chantiers mobilise une douzaine de participants placés sous la responsabilité de deux animateurs. Les équipes s'emploient à construire des salles de classe, des dispensaires mais aussi des logements pour les instituteurs et les infirmiers affectés à Poa.

Aujourd'hui, après trente ans d'activité, il n'est plus de villages du canton qui ne soient dotés de plusieurs équipements. Jusqu'à présent, 600 à 700 personnes ont déjà apporté leur collaboration à ces chantiers.

Outre l'éducation et la santé, les « Amis de Poa » ont élargi leurs interventions à deux autres domaines : celui de l'autosuffisance alimentaire par le biais du développement et de la culture attelée. Ainsi 200 exploitations agricoles ont été dotées de charrues à traction asine et bovine. L'autre domaine concerne les handicapés auxquels ont été remis des fauteuils roulants fabriqués par un artisan local. L'ensemble de ces opérations techniques n'est concevable en profondeur que s'il s'accompagne d'une sensibilisation culturelle et notamment par la création d'une troupe de théâtre appelée à jouer un rôle efficace auprès du public villageois.

Ce remarquable travail de terrain implique de la part des intervenants un comportement humain irréprochable qui passe par le respect des coutumes et des rites. Chaque chantier est vécu comme une démarche à vocation humaine dont sont exclues les attitudes teintées de paternalisme ou d'esprit de supériorité.

D'ailleurs, chaque participant s'engage à supporter les frais de son voyage et de son séjour réalisé souvent dans des conditions aussi précaires que pénibles. Et il n'est pas rare que des étudiants s'associent à ces chantiers pour y vivre une expérience enrichissante.

Les activités des « Amis de Poa » trouvent leur prolongement en France à travers des séances d'information pour les scolaires, l'organisation de spectacles avec des troupes africaines ou d'exposition d'art traditionnel.

Forte de ses acquis, l'association est reconnue comme un partenaire remarquable. D'ailleurs, là-bas, chaque année, elle est attendue. C'est pour ceux qui l'accueillent un bonheur de savoir qui vous êtes et de vous côtoyer dans la réalisation d'une oeuvre commune.

Président des « Amis de Poa » depuis 1981, professeur d'histoire et de géographie, docteur en histoire de l'art, vous êtes, Monsieur, Chargé de cours à l'Université de Nancy II et vous enseignez à l'Université de la Culture Permanente.

Dans la société exigeante et parfois brutale qui est la nôtre, votre engagement est exemplaire. Le dévouement est votre cœur de cible. Bâisseur, éducateur, vous êtes, avec vos amis, des artisans qui chaque année, plantez un nouveau décor et donnez du sens à la vie. Vous prodiguez dans vos rudes travaux une caresse sociale qui est le fruit de votre volonté. Ce geste ne doit rien ni au sang, ni au rang, mais à votre élan d'être utile et de rendre service. Il a un titre : l'aristocratie du cœur.

Pourtant les noms de ceux qui oeuvrent à vos côtés n'apparaissent qu'à peine. Nous respectons la discrétion dont vous les couvrez. Mais laissez le soin à l'Académie de Stanislas, sans les désigner, de les citer tous à l'ordre de l'estime en leur adressant nos compliments et en vous remettant le prix du Président Joly.

PRIX SCIENTIFIQUES



Rapport sur les prix de Nancy-Université par Monsieur le Professeur Robert Mainard



Mention informatique

Avant d'aborder la description des travaux de Madame Chrisment, je vous demanderai de vous rappeler ces films d'espionnage où la découverte par un agent de la clé du code secret de son adversaire assurait son triomphe. La vulnérabilité des communications dans un réseau est effectivement largement liée au problème des clés et de leur diffusion.

On peut aussi se rappeler l'incident informatique du premier janvier 2011 où la multiplication inattendue des envois de SMS avait mis en difficulté le fournisseur d'accès Orange et son partenaire Bouygues lequel n'avait pas été en mesure d'accuser réception des messages émis. Il y avait là violation du protocole par lequel l'émetteur doit être informé que son message a été reçu par le destinataire. Voilà donc un second concept fondamental dans la science des réseaux : les protocoles.

Madame Christment a apporté des contributions importantes dans ces deux domaines des réseaux : la gestion des clés et les protocoles. Quand dans un réseau, on veut transmettre un message de l'utilisateur A vers l'utilisateur B, il y a deux solutions principales :

une solution dite asymétrique fondée sur des algorithmes de cryptage à clés révélées valable surtout pour transmettre des messages courts, mais beaucoup moins efficace qu'une solution alternative, désormais majoritaire dite symétrique fondée sur une clé identique pour A et B. Mais alors cette clé ne doit être connue que des ayants droit et il ne faut pas qu'un espion éventuel puisse se l'approprier. La distribution des clés entre les utilisateurs devient alors un problème crucial.

Dans sa recherche, Madame Christment s'est placée dans un cadre très novateur des réseaux actifs où contrairement à ce qui se passe dans les réseaux classiques, les nœuds du réseau sont aussi des lieux de traitement des données. Ces nouvelles fonctionnalités compliquent tous les problèmes, notamment ceux liés aux protocoles et à la distribution des clés.

Elle a aussi repris cette problématique dans le cadre nouveau des réseaux dits « ad hoc », pour lesquels la distinction entre les hôtes du réseau (qui reçoivent ou émettent des données) et les routeurs (qui les transmettent) est supprimée, chacun pouvant jouer l'un ou l'autre rôle. C'est par exemple ce qui se passe pour le logiciel e.mule. Dans cet environnement dont on perçoit facilement la fragilité, les problèmes de confidentialité, de sécurité, sont exacerbés et Madame Christment leur a apporté des solutions originales et pratiques. En particulier, récemment, elle a proposé une solution innovante fondée sur l'analyse des contenus, pour superviser et détecter les contenus pédophiles dans le réseau P2P KAD bien connu des adeptes d'eMule.

En ce qui concerne le problème des protocoles, l'un des plus utilisés de la toile est le protocole IP qui, en particulier, gère toutes les adresses de la toile. C'est en utilisant l'adresse IP de votre poste que les gendarmes du web essaient d'appliquer la loi HADOPI en pourchassant les téléchargements illégaux.

Le problème des adresses IP classiques gérées par le protocole IPv4 provient de ce qu'elles sont écrites sur 32 bits ce qui en fait environ 4,3 milliards de possibilités mais en réalité beaucoup moins pour des raisons techniques. Il en résulte que d'ici peu de temps, il n'y aura plus d'adresse disponible. Une des solutions déjà partiellement déployée est de passer au protocole IPv6 où les adresses sont écrites sur 128 bits, ce qui en donne environ 3×10^{36} . Ce n'est évidemment pas l'infini pour un mathématicien, mais l'est à l'échelle humaine (même si c'est très inférieur au nombre de particules dans l'univers évalué grossièrement à 10^{81}).

Le nouveau problème est que l'on ne supprime pas instantanément un système datant de plusieurs décennies et impliquant quelques milliards d'occurrences en un trait de plume et donc, les deux protocoles IPv4 et IPv6 vont coexister pendant probablement plusieurs années

Madame Christment forte de son expérience pratique de mise en place des protocoles IPv6 dans l'environnement réel du LORIA, apporte des solutions constructives aux différents problèmes cruciaux liés à ce changement très important de protocole.

Pour toutes ces raisons, le choix conjoint de l'Académie de Stanislas et de l'Université Henri Poincaré de lui attribuer le Prix informatique est tout à fait judicieux.



Mention Mathématiques

L'objet principal des travaux de Monsieur Jérémie Unterberger est l'étude d'une algèbre dite de Schrödinger-Virasoro qui, comme chacun sait, est une algèbre de LIE, de dimension infinie, produit semi-direct de l'algèbre de Virasoro de charge centrale nulle (autrement dit l'algèbre de champs de vecteurs sur le tore) par une algèbre de LIE nilpotente de rang 2, de dimension infinie.

Eh bien, voilà ! Vous savez tout, vous comprenez aisément l'intérêt et la portée des travaux évoqués et surtout vous entrevoyez les difficultés que pourraient éprouver certains pour suivre une présentation rigoureuse.

Nous sommes en effet confrontés à l'une des difficultés majeures des mathématiques actuelles : c'est, effectivement, une science d'initiés qui demande des années d'étude intensive à ceux qui souhaitent aborder un certain sujet d'étude et qui est complètement absconse pour les autres même s'ils relèvent d'une spécialité assez proche.

Alors plutôt que de continuer un discours scientifique incompréhensible pour une grande partie de l'assemblée, nous avons préféré faire une revue rapide des grands scientifiques dont les travaux ont servi de base à notre lauréat.

En premier lieu notons que les travaux de Monsieur Unterberger sont issus d'une problématique de physique statistique. Cette convergence entre des travaux mathématiques et physiques n'est pas exceptionnelle, mais c'est un gage évident de qualité, évitant ainsi la rituelle et perfide question souvent posée aux mathématiciens : à quoi ça sert ?

Le vocable « algèbre de Lie » est apparu déjà deux fois dans mon exposé. Il ne s'agit évidemment pas d'une algèbre où l'on calcule mieux en position couchée, mais d'une structure algébrique introduite par l'auteur principal de ces travaux, le grand mathématicien norvégien, Lie (L-i-e), 1842-1899. Les algèbres de Lie sont des espaces vectoriels munis d'une opération supplémentaire appelée crochet qui n'a pas les propriétés habituelles : elle n'est ni commutative ni associative, mais vérifie l'identité de Jacobi. L'exemple le plus simple est l'ensemble des matrices muni du crochet $[A, B] = AB - BA$.

Les algèbres de Lie sont une des structures fondamentales des mathématiques, aussi importante que celle de groupe ou d'espace vectoriel et ayant des applications dans des domaines variés : physique théorique, physique des particules, géométrie, équations différentielles,

Le nom de Schrödinger. est, quant à lui, plus connu du grand public, c'est, en effet, celui d'un immense physicien théoricien autrichien ayant vécu de 1887 à 1961. Sa principale contribution, qui lui a valu le prix Nobel en 1933, est la description de la fonction d'onde d'une particule par une équation portant évidemment son nom. À cette équation, les mathématiciens savent associer une algèbre de Lie. On doit aussi à Schrödinger, en 1935, une célèbre expérience intellectuelle : l'expérience du chat de Schrödinger sur laquelle nous ne nous étendrons pas et qui vise à démontrer que : les phénomènes ne sont pas de même nature à l'échelle macroscopique et à l'échelle atomique.

Le troisième personnage Virasoro est de loin le moins connu des trois. C'est un physicien argentin ayant essentiellement vécu en Italie. L'algèbre de Virasoro est une algèbre de Lie (encore !). Sa définition dépend d'un paramètre réel et de la donnée d'une suite indexée de nombres complexes qui sont deux à deux conjugués quand leurs indices sont opposés. Ici dans le cas de Schrödinger-Virasoro, ce paramètre est nul, ce qui donne une formule très simple pour le crochet.

Monsieur Unterberger a apporté dans le cadre de ces théories des contributions importantes rapportées dans plusieurs dizaines d'articles et de communications internationales et ses travaux sont largement reconnus par ses pairs.

Pour toutes ces raisons, le choix conjoint de l'Université Henri Poincaré et de l'Académie de Stanislas de lui attribuer le Prix de Mathématiques nous semble particulièrement judicieux.

PRIX DE MEDECINE



Rapport sur le Prix du Doyen Jacques Parisot par Monsieur le Professeur Claude Perrin

Un réseau de santé innovant dans la lutte contre le tabagisme en Lorraine

Le réseau Lorraine stop Tabac, description et bilan à deux ans et demi de fonctionnement

Thèse soutenue à la Faculté de Médecine de Nancy le 4 février 2009 par Sébastien Desjeunes pour l'obtention du grade de docteur en Médecine

Le tabac reste un fléau social ; j'en ai malheureusement vérifié la nocivité lors de ma carrière professionnelle au CHU de Brabois. De multiples maladies, cancers de la sphère ORL et respiratoire, maladies cardio-vasculaires, sont liées à la dépendance au tabac. Les fumeurs passifs n'en sont pas exempts. Aux Etats-Unis, l'interdiction de fumer frappe depuis peu, dans certains états, non seulement les espaces publics mais aussi les espaces verts.

Malgré les mises en garde de toute nature, après un fléchissement, il y a un rebond dans la consommation.

Aussi la commission d'attribution des Prix de notre Académie a-t'elle eu l'attention attirée par le travail de M. Sébastien Desjeunes, présenté à l'occasion de la soutenance de sa thèse inaugurale de Médecine à la faculté de Médecine de Nancy le 4 février 2009 et portant sur la description et le bilan de résultat à deux ans et demi d'un réseau lorrain innovant visant à stopper ce fléau. Ce réseau a été créé début 2006 et le parcours de soin répond aux exigences de la conférence de consensus dédiée à cet objectif. 918 patients ont été inclus dans ce programme auquel ont participé 33 médecins et 13 sages-femmes qui ont dû être spécialement formés. 537 patients sont sortis du réseau parmi lesquels 236 sont considérés comme guéris.

Le travail du docteur Desjeunes est très complet, comportant aussi bien une analyse des motivations à la consommation que de celles de la demande de l'aide au sevrage, le volontariat étant une composante essentielle pour la réussite de la démarche.

Diététique, psychologie et traitement de substitution entrent dans le schéma de prise en charge des fumeurs. Une charte a été élaborée constituant un engagement à suivre un dispositif de sevrage individualisé, à se soumettre à différentes évaluations de celui-ci et à autoriser l'exploitation des données médico-sociales. Cette charte, que signe le fumeur, est également un engagement du réseau à fournir une prise en charge de qualité et individualisée où la part consacrée à l'anxiété et la dépression n'est pas oubliée. L'objectif est l'arrêt le plus rapide et l'abstinence durable. Les causes d'échec sont étudiées avec l'intéressé pour l'amener à leur bonne compréhension.

Pour parvenir à un système aussi efficace que possible, le docteur Desjeunes expose dans le détail les avantages et inconvénients du travail en réseau. Il examine les caractéristiques du réseau ; statut juridique, typologie et financement et enfin l'évaluation de son efficacité par le suivi d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs notamment à l'occasion de la fin de chaque période de financement (en général trois ans)

Ce travail offre donc une excellente contribution à l'éradication d'un fléau touchant à la santé publique et notamment celle des jeunes générations. Or, plus la consommation commence tôt, plus le risque de dépendance est grand et plus le risque de constituer des pathologies graves est élevé.

Le taux de sevrages réussis est supérieur à l'attente ; il est de 43,94 % à la sortie, ce qui permet d'escompter un taux ultérieur de 30 % ce qui est plus qu'honorable

Rappelons le, le tabac tue 65 000 personnes par an en France et on compte 5 862 décès par an liés au tabagisme passif. Le risque de mort subite du nourrisson est multiplié par deux si la mère est fumeuse.

Le coût social du tabac en France s'établit à 33,5 milliards d'euros.

Ce travail a le mérite d'attirer notre attention sur l'efficacité d'un réseau dédié à la lutte contre ce fléau. Il s'intègre parfaitement dans les conditions d'attribution du Prix Jacques Parisot qui honore un travail orienté vers un objectif de santé publique.

J'ai donc le plaisir de remettre ce Prix au docteur Desjeunes.

Rapport sur le Prix du Professeur Jean Hartemann par Monsieur le Professeur Michel Laxenaire

Le prix Jean Hartemann a été attribué à Madame Lucie Roussel-Lapp.

Madame Lapp vous avez présenté le 20 avril 2009 une thèse inaugurale à la Faculté de médecine de Nancy, intitulée « *Synthèse de la maltraitance infantile en France en 2008* », sous la présidence du Pr Monin avec comme juges Madame le Pr Colette Vidailhet, Monsieur le Pr Michel Schmitt et Madame le Dr Sylvie Cavare-Vigneron. Ce travail vous vaut de recevoir aujourd'hui le prix Jean Hartemann de l'Académie de Stanislas.

Votre travail est remarquable et je vais m'efforcer de le démontrer en quelques mots, alors qu'il faudrait de plus longs développements pour vous rendre pleinement justice.

Votre thèse s'ouvre par la définition de la maltraitance infantile telle qu'elle est donnée par l'OMS : « *La maltraitance infantile désigne toutes formes de mauvais traitements physiques ou affectifs, de sévices sexuels, de négligence ou d'exploitation commerciale entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité, dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir* », autrement dit, et c'est cela qui est à la fois le plus paradoxal et le plus grave, dans un contexte familial.

Vous montrez, statistiques à l'appui, que cette maltraitance, si elle a toujours existé, a beaucoup évolué sur le plan législatif depuis la déclaration des droits de l'enfant en 1959, déclaration issue de celle des droits de l'homme et adoptée par 78 pays dans le cadre de l'ONU. En bref, la maltraitance infantile est aujourd'hui beaucoup mieux dépistée et fait l'objet d'un délit grave.

Comme je ne peux tout résumer, je rappellerai, non sans une certaine fierté, que Nancy a toujours été en pointe sur ce sujet. Dès 1929, les Professeurs Parisot et Caussade ont été les auteurs d'un rapport intitulé : « *Les sévices envers les enfants* » et, à partir de 1965, l'Ecole pédiatrique de Nancy, dirigée par le Pr. Neimann et poursuivie par le Pr. Manciaux, s'est penchée sur le problème. C'est cette Ecole qui est à l'origine de la définition du « *traumatisme volontaire* », trop souvent pris jusque-là pour des blessures dues à des chutes ou des accidents.

Depuis cette époque, l'intérêt pour l'enfant victime a toujours été une spécificité nancéienne, puisqu'il a conduit, comme le montre une des parties les plus intéressantes de votre thèse, à une structure permanente de prise en charge de la maltraitance infantile à l'hôpital de Nancy. En pédiatrie puis en pédopsychiatrie sous l'autorité de Madame le Pr Vidailhet, a été créée une

structure de prise en charge pluridisciplinaire de l'enfance maltraitée. Cette structure est en liaison permanente avec la justice et les services de police et de gendarmerie. Pédiatres, psychiatres, assistantes sociales s'y associent pour établir un diagnostic et faire un bilan des agressions physiques ou sexuelles sur enfants. Bilan qui permet de déboucher sur une prise en charge psychologique et sociale toujours difficile, cependant, compte tenu de la complexité des relations entre maltraités et maltraitants, puisque ceux-ci sont le plus souvent les parents. Votre étude, qui porte sur la seule année 2008, fait état de 188 enfants dépistés, c'est-à-dire 1% du total des urgences accueillies en pédiatrie.

Parmi les difficultés rencontrées, on peut souligner l'importance des problèmes sociaux. Vous montrez - et c'est encore là un des grands mérites de votre travail - que dans les familles à risque, on trouve régulièrement le deuil, la séparation, le déracinement, l'isolement, le chômage, l'alcoolisme, la toxicomanie sans omettre le contexte ethno-culturel, qui posent parfois de difficiles problèmes. Pour ne citer qu'un exemple : l'excision, interdite en France, est tolérée sinon encouragée dans beaucoup d'autres pays.

En dehors des problèmes sociaux, de nombreux parents maltraitants souffrent de pathologies psychiatriques lourdes, telles que les psychoses, les perversions, les psychopathies, voire les dépressions mélancoliques qui se traduisent, comme on sait, par des suicides dits « *altruistes* », où la mère se tue avec ses enfants.

Quelle que soit la pathologie parentale, l'enfant en pâtit et devient ce que vous appelez un « *enfant cible* ». Il s'agit par ailleurs souvent d'enfants handicapés ou issus d'une grossesse gémellaire, l'un des jumeaux n'étant plus supporté par la mère ou encore « *d'enfants de remplacement* », c'est-à-dire des enfants conçus pour en remplacer un autre décédé prématurément, plus souvent encore d'enfants adultérins. Il peut s'agir aussi plus banalement d'enfants présentant des troubles du comportement, ce qui peut s'avérer particulièrement éprouvant pour les parents : anorexie, instabilité psychomotrice, insomnie, cris incessants. Dès lors toutes les formes de sévices sont possibles et vous en dressez une nomenclature impressionnante qui va des coups aux brûlures de cigarette en passant par le secouement causant des lésions cérébrales irréversibles.

Dans une dernière partie, vous détaillez les dispositifs légaux mis en place par le législateur. La maltraitance infantile se situe, en effet, entre médecine et justice. Sans cacher que certaines dispositions sont en contradiction avec le serment d'Hippocrate, qui fait obligation au médecin de taire ce qu'il a vu dans les familles où il dispense ses soins, vous rappelez que la loi du 2 février 1981, modifiant l'article 62 du code pénal, « *fait obligation au médecin de dénoncer les sévices infligés aux mineurs de moins de 15 ans aux autorités administratives et judiciaires* ».

Je n'insiste pas sur ces problèmes médico-légaux qui mettent toujours les médecins un peu mal à l'aise mais dans le cas particulier la dénonciation paraît totalement justifiée. Comme la prévention est toujours préférable au traitement, une loi du 5 mars 2007 comptant 40 articles, essaie de mieux définir le champ de protection de l'enfance, la diversification et les possibilités d'intervention préventives et, last but not least, le fonds de financement.

Je n'irai pas plus loin dans le résumé, forcément partiel, que j'ai fait de votre thèse, et vous dirai pour conclure que le jury des prix scientifiques de l'Académie de Stanislas a été sensible à l'importance et à la précision de votre travail et qu'il a été impressionné par la façon à la fois humaine et scientifique avec laquelle vous avez traité un sujet délicat, malheureusement en extension, et qui intéresse tout autant la médecine que l'ensemble de notre société.

C'est pourquoi ce jury a décidé de couronner votre travail par l'attribution du prix Jean Hartemann, ce dont je vous félicite personnellement chaleureusement.



Rapport sur le Prix du Professeur Paul Louis Drouet par Madame Colette Keller-Didier

Le Prix « Paul-Louis Drouet », est attribué au Docteur Carole Girard-Reydet pour sa thèse :

« Mise au point d'un guide pédagogique du maintien à domicile des personnes âgées, à l'usage des médecins généralistes et des internes en médecine générale »

Ce travail s'inscrit dans une recherche d'aide matérielle et logistique au prescripteur confronté aux arcanes des législations et à leur évolution ainsi qu'aux spécificités des matériels orthopédiques dont le choix nécessite apprentissage, compétence et aide logistique.

En effet, le Docteur Girard-Reydet s'est investie dans la rédaction d'un véritable plan didactique et technique qui permet à ses confrères de discerner les besoins de la personne âgée qui souffre d'une pathologie nécessitant une prise en charge par un matériel approprié à son état de santé plus ou moins dépendante.

Après une première partie où sont rappelées les dimensions démographiques, médico-sociales et familiales de la dépendance des personnes âgées, la seconde partie ouvre le délicat volet de l'importance sociétale du sujet et répond au problème de la prise en charge par le médecin traitant en lui proposant une véritable « liste anti-oublis » qui passe au crible toutes les aides humaines, matérielles, administratives, financières, juridiques et professionnelles.

La troisième partie apparaît ensuite comme un « vade-mecum » ou guide pédagogique dans lequel le prescripteur peut piocher pour rédiger son ordonnance puisque les règles de rédaction y sont posées comme préambule à la longue et précise description des matériels utilisables selon chaque cas clinique parfaitement décrit.

Notre société est confrontée aujourd'hui à une montée exponentielle du nombre de personnes âgées dépendantes que les médecins généralistes doivent accompagner avec attention et efficacité.

Le travail qui est distingué par le Prix Paul Louis Drouet pourrait leur servir dans leur exercice quotidien pour peu que la partie la plus pratique soit éditée sous forme d'un opuscule facile à manipuler au domicile du patient ou d'un fichier électronique consultable au cabinet médical. Les 213 pages et annexes constituées des principaux questionnaires d'évaluation de la dépendance constituent une contribution considérable à la prise en charge par la médecine de ville d'un problème qui va devenir très préoccupant dans les décennies à venir.

Votre Président de thèse, Monsieur le Professeur Paille et vos juges, Messieurs les professeurs Kaminsky et Thibaut, ainsi que Messieurs Marty et Gauchotte, docteurs en médecine et Callanquin docteur en pharmacie ont bien jugé l'importance de ce sujet en vous accompagnant dans cette voie du Maintien à domicile qui sera la discipline exigeante et délicate de vos futurs confrères.

Cette thèse apparaît comme un ouvrage de référence qui mérite d'être distingué par le Prix Paul-Louis Drouet, médecin qui fut membre de notre compagnie et qui aurait apprécié ce travail utile à la prise en charge du malade et aux études des futurs confrères.

C'est pourquoi, Madame, la commission des prix de Médecine de l'Académie de Stanislas a distingué votre travail et l'a jugé digne de recevoir le Prix Paul Louis Drouet.

Nous vous adressons nos très vives félicitations.

PRIX LITTÉRAIRES



Rapport sur le Prix Georges Sadler par Monsieur François Roth

« *L'écrivain de Lubine* ». *Journal de guerre d'une femme dans les Vosges occupées (1914-1918)*. Clémence Martin-Froment. Edition et présentation par Philippe Nivet, Jean-Claude Fombaron et Yann Prouillet. Préface et Index par Isabelle Chavé, EdHisto, 2010, 365p.

Lubine est un petit village du nord-est du département des Vosges qui a été occupé par les Allemands dans le courant du mois d'août 1914 et qui l'est resté jusqu'au lendemain du 11 novembre 1918. Il a partagé le sort d'une trentaine d'autres villages de ce département. Pendant cette longue occupation, une jeune femme d'une trentaine d'années, Clémence Martin-Froment a tenu un journal presque quotidien où elle notait ce qu'elle vivait, observait et ressentait, la vie de sa famille et de ses proches, les relations obligées avec les occupants, les visites qu'elle recevait. Il se présente sous la forme de quinze cahiers manuscrits retrouvés dissimulés parmi les pièces d'un dossier de procédure de la cour d'assises des Vosges. Il faut savoir gré à Isabelle Chavé, Jean-Claude Fombaron et Philippe Nivet d'avoir mis ce texte en forme, de l'avoir annoté, mis en perspective et édité. Il est sobrement illustré avec des documents originaux dont des photos familiales que les descendants de Clémence décédée en 1960 ont mis à la disposition des éditeurs.

Clémence écrit au jour le jour ; c'est une femme de milieu populaire, dotée d'un esprit concret d'observation ; elle sait relever les multiples contraintes que la guerre et l'occupation ennemie imposaient au quotidien aux habitants du village : logement des soldats et des officiers de passage, réquisition des animaux et des récoltes, travail forcé, difficulté de se nourrir, de se déplacer, etc. La guerre n'est jamais loin ; la mort est sans cesse présente ; on entend le bruit du canon. Le cœur de ce témoignage concerne les rapports occupants-

occupés. Les Allemands furent souvent durs, méprisants, exigeants ; tous ne furent pas des « barbares ». Clémence a aussi rencontré de « bons allemands », humains, respectueux d'autrui et qui, comme les vosgiens occupés, souffraient de la guerre dont ils attendaient avec impatience la fin. Ce journal a eu une destinée étonnante ; Clémence l'avait prêté à un officier allemand qui avait recopié certains passages et avait fait paraître dans *La Gazette des Ardennes*, ceux qui présentaient les occupants sous un jour favorable. Cette publication faite à son insu lui a valu après la guerre une inculpation et un passage devant la cour d'assises des Vosges qui l'acquitta. Le témoignage de Clémence Martin-Froment s'insère dans un mouvement historiographique récent qui s'est penché sur la vie des civils pendant le conflit, en particulier les réfugiés et habitants des territoires occupés. Le livre récent d'Annette Becker *Les cicatrices rouges, 14-18, France et Belgique occupées*, qui cite, d'ailleurs à plusieurs reprises Clémence Martin-Froment, apporte sur ce thème une synthèse informée, argumentée et réfléchie. Pour son ancrage régional, pour sa sincérité concrète, pour son édition exemplaire, ce livre a retenu l'attention de notre commission littéraire qui l'a proposée pour le prix Sadler.



Rapport sur le Prix Paul Aubry et Monsieur et Madame Louis Marin par Monsieur le Professeur Jean Lanher

Ce prix est décerné à Madame Jacqueline Carolus-Curien.

Il m'est particulièrement agréable, Madame, de faire ici le rapport sur votre ouvrage qui a été choisi comme digne d'être couronné par la Commission des Prix Littéraires de l'Académie de Stanislas. Votre livre, préfacé par Monsieur le Professeur Alain Larcen, 197 pages, format 21 x 29,7, édité aux Editions Serpenoise de Metz, 1^{er} trimestre 2010, est intitulé : « *Médecins et chirurgiens de la Lorraine ducale, au fil des siècles* ». D'une présentation très soignée, cet ouvrage est illustré de nombreux documents couleur, dont deux cahiers de 7 pages chacun : *Portraits des professeurs de l'ancienne faculté de médecine de Pont-à-Mousson* pour le premier, pour le second : *Médecins et chirurgiens de cour*.

Le côté chatoyant de la mise en valeur de votre texte introduit heureusement le lecteur à une recherche par définition très pointue, mais qui traité par vous a toutes les qualités de clarté souhaitables. Et un charme certain par son écriture même.

Je ne saurais faire mieux que de reprendre tout d'abord un passage particulièrement significatif de la Préface du Professeur Larcen. Je cite : « ... pour faire une œuvre valable en histoire de la médecine, il faut d'abord être médecin, mais aussi être rompu à la méthode historique ». Vous possédez, docteur, ces deux qualités. Vous avez fait une carrière très complète de médecin anesthésiste au Centre Alexis Vautrin, et depuis votre retraite -seconde vie en vérité- vous vous êtes initiée auprès de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes à la science historique. Vous êtes devenue auteur. *Nos Pauvres Duchesses* sont là pour le rappeler.

Votre ouvrage, organisé en 5 chapitres denses, est une vaste revue historique du monde médical, qui met parfaitement en lumière la ligne de fracture entre médecins et chirurgiens : deux professions absolument distinctes. Dans un monde de guérisseurs attaché au traitement de la douleur et de la maladie sous toutes leurs formes, le médecin a été étudiant, il a été formé dans les meilleures facultés. Il est un savant, qui parle latin, qui soigne les Grands de ce Monde, sans négliger toutefois les petits et les humbles. Le chirurgien, lui, n'a aucune formation théorique ; il reste un tâcheron-praticien qui fait son apprentissage dans la boutique d'un maître, et qui peut devenir un artisan reconnu. Une catégorie faite de manuels, à la vie difficile, fort peu apprécié des médecins.

Votre chapitre sur la médecine au Moyen Age retiendra l'attention. L'on y voit l'apparition des hôpitaux, ancêtres lointains de nos établissements modernes. C'est là que l'on accueille les démunis, où l'hospitalité, au sens premier du mot, est pratiquée : une grande salle d'accueil, une chapelle, où le démuné trouve le gîte et le couvert, le lépreux l'assistance et les soins. Lieux hautement symboliques, le matériel s'unissant au spirituel et à la charité chrétienne, pour soulager les affligés. Vous insistez avec bonheur sur l'importance en Lorraine de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson et le rôle des éminents professeurs, tel Charles Lepois, qui y ont enseigné. La place importante et originale accordée aux « empiriques » constitue un morceau de choix, où l'on voit en action le monde des perruquiers, des maîtres des hautes-œuvres, des matrones, des guérisseurs -la liste ici est loin d'être exhaustive-.

J'ajouterai enfin, le paragraphe étonnant, concernant la question des enfants mort-nés, sans baptême, condamnés à ne pas trouver la sépulture dans la terre sacrée des cimetières, sauf à ressusciter, grâce aux faveurs de la vierge invoquée dans les *sanctuaires à répit*, le temps de recevoir le baptême, lequel ouvre les portes du ciel. Avioth, bien sûr, est un de ceux-là, et le premier d'entre eux.

Il y a dans votre livre, à y regarder de près, même si vous ne le dites pas expressément, tout un réseau d'actions au service de l'Homme, confronté à sa Destinée. Ce que j'appellerai un authentique humanisme, qu'il fallait saluer.

Madame, docteur, chère Jacqueline, veuillez recevoir ce Prix Aubry-Marin qui vous a été décerné par notre Compagnie et que je suis heureux de vous remettre, au nom de Madame le Président, et de tous mes confrères de l'Académie.

PRIX ARTISTIQUES



Rapport sur le Prix d'Architecture par Madame Françoise Mathieu

Le 10 décembre 2010, le jury composé de membres de l'Académie a été chaleureusement accueilli, comme tous les ans, par M. le Directeur et certains professeurs de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy. Il nous fallait couronner un projet parmi les 5 meilleurs diplômés présentés comme diplômés de fin d'études. J'avoue que nous nous sommes trouvés très embarrassés, tant l'excellence et la compétence de ces jeunes étudiants nous ont impressionnés. Les projets de Laura Houssin à Reims, de Mathieu Baty pour la Chartreuse de Bosserville, et de Baptiste Bajoly pour une friche industrielle à Lunéville, ont impressionné le jury par leur maturité, et leur sensibilité aux problèmes actuels.

Cependant au terme d'une longue délibération, le jury a décidé de partager le prix entre 2 autres projets : celui de Florent Alexandre sur la mutation du centre ville de Vandœuvre, et celui de Clémence Pybaro et Thomas Batzenschlager, qui concerne le Haut-du-Lièvre.

Né en 1986, Florent Alexandre a effectué plusieurs stages d'urbanisme, en Moselle, et dans les Vosges, en 2008, et au Luxembourg en 2009. Il travaille actuellement dans une agence d'architectes-urbanistes.

Dans son projet de fin d'études Master 2, Florent Alexandre propose une mutation durable du centre ville de Vandœuvre : cet espace créé en ZUP en 1960, à proximité du vieux village, risquait de ne devenir qu'une cité-dortoir. La réhabilitation qu'il propose, vise à en faire une véritable ville, avec ses commerces, ses locaux administratifs, socioculturels, ses espaces de convivialité et de détente en utilisant 4 éléments majeurs :

- le parc Richard Pouille
- le Boulevard de l'Europe
- les centralités urbaines
- les quartiers.

Le Boulevard de l'Europe, colonne vertébrale du projet, est réaménagé avec sur toute sa longueur une allée piétonne centrale, pouvant accueillir brocantes, marchés et autres activités temporaires. Le pont de Kehl et la passerelle Villes de France sont supprimés, car ce sont des freins à la mise en scène du cœur de ville.

Pour fédérer les habitants et renouer le lien social, les quartiers sont réaménagés en créant des axes intérieurs, reliant des méga-îlots diversifiés.

Le parc Richard Pouille, mal intégré à la cité actuelle, devient un élément central du cœur de ville : on aménage les voies qui le ceinturent en y intégrant une démarche environnementale, dans laquelle le thème de l'eau est essentiel : création dans les méga-îlots d'allées piétonnes pour encadrer de petits canaux ou noues paysagères. Au cœur de la ville, le ruisseau de Brichambeau ressort en une série de bassins aménagés autour d'espaces publics. Comme le sent si bien notre jeune architecte, la présence de l'eau dans l'aménagement urbain devient un écho au patrimoine de la ville et met en valeur les espaces publics.

La restructuration du Centre des Nations ne conserve que la Tour et le parking souterrain. La démolition des alentours permet la création d'une grande place pouvant accueillir toutes sortes de manifestations : foires, fêtes foraines, expositions. Elle est reliée aux quartiers par des allées piétonnes. Des boutiques sont prévues au pied des immeubles construits. La Tour des Nations valorise donc cette notion de rez-de-ville.

Florent Alexandre conclut son étude en dégageant 3 points de réflexion essentiels en vue de la rénovation d'un site :

- L'importance de l'étude contextuelle (géographie, histoire, morphologie) dans le regard porté sur le site.
- L'importance de la relation privé-public et de la concertation entre une pluralité d'acteurs.
- L'importance d'inscrire ces espaces dans un urbanisme durable.

Nous félicitons ce jeune candidat pour la maturité de son projet.

Clémence Pybaro et Thomas Batzenschlager sont actuellement stagiaires à l'agence d'architecture Baihao Research Office à Wuhan en Chine où ils étudient les particularités de l'appropriation de l'habitat chinois. Nous avons eu avec eux un long entretien par vidéo-conférence. Tous deux sont nés en 1987 et tous deux ont obtenu leur diplôme d'architecte en 2010. Thomas Batzenschlager est en outre titulaire d'un Master mention « recherche en philosophie d'architecture ». Il a participé à de nombreuses activités extra-scolaires liées à l'architecture. Nos deux candidats s'attaquent avec audace à la réhabilitation d'un des plus grands ensembles immobiliers de France : le Haut-du-Lièvre, œuvre magistrale d'un

des plus célèbres architectes français du XX^e siècle : Bernard Zehrffuss, grand prix de Rome d'architecture. Dans les années 1960, sa cité du Haut-du-Lièvre est particulièrement admirée avec ses 2 barres principales, les plus longues d'Europe : le Tilleul Argenté et le Cèdre Bleu. Les critiques apparaissent dès 1970 : dégradation des bâtiments, éloignement du centre ville et isolement responsable d'un « mal de vivre », auxquelles les rénovations de Sarfati en 1982, puis actuellement de Chemetov tentent de répondre. Ce dernier ampute la barre du Cèdre Bleu, étend le quartier en direction de la forêt de Haye.

En s'opposant à la démolition du Cèdre Bleu, Clémence Pybaro et Thomas Batzenschlager proposent une alternative se fondant selon leurs propres termes « sur une idée de continuité et de porosité ».

Clémence Pybaro veut réancrer la barre dans son environnement, évitant toute confrontation. Comme un mouvement tectonique, elle crée des « seuils », sortes de rampes avec des strates ou plateaux intermédiaires, réalisant un maillage de l'espace public, développant ainsi le commerce et la convivialité.

Thomas Batzenschlager veut libérer le carcan, le bâtiment doit respirer, il supprime le logement central, utilise des cloisons de verre. L'habitat doit sans cesse réinterroger sa capacité à répondre aux besoins de nos contemporains.

Ensemble, ils veulent ouvrir le bâtiment au monde extérieur, abolir les limites brutales entre l'espace domestique et l'espace public. Les habitants doivent reconnaître que leur « chez-eux » s'étend bien au-delà de leur appartement.

Leur projet commun très convaincant, a donc bien mérité les félicitations du jury.



Rapport sur le Prix de la Bourse Sadler, mention Beaux-Arts par Madame Françoise Mathieu

Sur la proposition du Directeur et des professeurs de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Nancy, la bourse Sadler Beaux-Arts a été attribuée à Miguel Costa, qui est né en 1985 dans la vallée de Bussang. Après son Baccalauréat, il prépare avec succès un DUT « Service et Réseaux de communication » à l'IUT de Belfort Montbéliard pour lequel il a effectué un stage comme graphiste en communication événementielle. C'est donc tout naturellement que les portes du design graphique se sont ouvertes à lui.

En 2006, il intègre l'école nationale supérieure d'Arts de Nancy, où il passe brillamment son DNAP avec les félicitations du jury. Il prépare actuellement son diplôme National supérieur d'expression plastique dans le département Communication Graphisme ; ce que l'on peut appeler la partie rationnelle du monde des images : Mise en page, typographie, sérigraphie, menant aux métiers de l'édition et de la publicité.

Depuis plus de 5 ans, il pratique cette activité de graphiste de manière professionnelle : il a travaillé en agence pendant 2 ans et surtout, il a bénéficié de l'expérience d'un grand studio en Pologne : pays où il a passé une année d'étude Erasmus et d'où il a rapporté des travaux intéressants sur la mémoire virtuelle. Sa grande originalité réside dans l'utilisation du graphisme comme support à la communication, pratique essentiellement axée sur l'édition et la conception d'identités graphiques, que ce soit pour des institutions ou des particuliers.

Grâce à l'excellente formation acquise au sein de l'école nationale supérieure d'Arts de Nancy, il maîtrise la technique du design graphique, affinée en profondeur par une culture de l'image, de la typographie et du concept.

Mais outre son travail sur le graphisme, Miguel Costa nous a séduits par la profondeur de ses réflexions sur le langage, son amour de la poésie. Tel Apollinaire ou plus tard Ponge, il a lui-même, assumé la pagination et l'impression de plusieurs de ses propres poèmes, où vibrent sa grande sensibilité et sa saveur des mots. Je ne peux résister au plaisir de vous en livrer un exemple :

« Un chat en laisse »

Ce qui arrive, c'est de la pluie
De celle qui glisse sur les cheveux
De celle qui glisse au bord des yeux
Ce qui m'arrive c'est de la pluie
Ce qui m'arrive n'est que ma vie.

Un vent d'espoir souffle sous les branches de ma mélancolie
Un vent d'humeur un danger pour le cœur
Un vent sans odeur qui ne fait que le bruit celui de ce qui l'agite

Il doit y avoir de la terre dans ces lettres que j'écris
Une terre sèche qui n'attend que la pluie

Composé le 3 août 2008
Au Parc Sainte-Marie

Nous espérons que cette bourse dont il est bénéficiaire lui permettra de poursuivre ses recherches graphiques, comme « support à voir », ce sont ses propres termes, d'approfondir ses réflexions sur le texte et le langage.

Nous lui souhaitons surtout de réaliser son rêve : utiliser le graphisme et la typographie pour parvenir à une pleine communion avec autrui et nous lui adressons nos vifs encouragements.



Rapport sur le Prix Henri Galilée par Monsieur Gilbert Rose

Comme Dominique Ingres, Christine Jacquot-Georgel commença par étudier le violon. Mais avec un père architecte et une mère sculpteur, malgré son amour pour la musique hérité d'ancêtres luthiers célèbres, elle ne pouvait éviter l'imprégnation artistique dès son plus jeune âge. C'est à Nancy, à l'Ecole des Beaux-Arts, qu'elle s'épanouit enfin, après la période fluctuante de sa prime jeunesse.

Très vite, Christine va réaliser le sens qu'elle donne à l'inspiration, l'observation de la nature ne lui suffisant plus ; elle pénètre visuellement et virtuellement dans la matière jusqu'au plus profond et découvre des images, des couleurs et des formes auxquelles elle associe la clarté, l'ombre et les reflets issus de son inventivité. C'est dans ses gouaches que je trouve cette pénétration profonde dans l'agrégat où elle distingue, et nous le transmet, les plus infinis mystères de la couleur.

D'autre part, elle dit elle-même utiliser comme matière imaginative, les idées qui lui traversent l'esprit à tout moment, en les notant sur des morceaux de papier qu'elle perd et retrouve, et qu'elle concrétise alors en les transformant, les modifiant, les enjolivant ou non, en interprétant avec la matière choisie, peinture, sculpture, céramique, les agitations de son esprit enflammé.

Lorsqu'on observe ses premières oeuvres picturales de 1976-1979, figuratives, presque stylisées, un peu rigides, à mon avis, comme une peinture d'architecte, dans lesquelles on devine une grande admiration de la nature mais aussi, et déjà, une lueur d'imagination prospective, voire futuriste.

Avec ses créations plus récentes, surtout ses personnages, les apôtres décapités, en terre cuite patinée destinés à la cathédrale de Toul, on voit le chemin parcouru, avec ses doutes, ses faiblesses, mais aussi ses inventions, sa richesse évolutive, ses trouvailles, surtout dans ses panneaux de terre, au relief tourmenté, ses fossiles en terre peignée étirée qu'elle travaille comme des émaux cloisonnés. Ses peintures sont devenues pastellées, ouatées.

Tendresse, Etirement, Eclotions, sont des pièces remarquables de pure imagination, mais d'un incident elle produit de l'art, comme ses céramiques de 2005, issues des ruines d'un vieux bâtiment détruit par le feu, dans lesquelles elle découvre des richesses inouïes de couleurs, alors que nous n'y voyons que détrités et décomposition.

Je n'ai pas évoqué les nombreuses marques d'admiration qui lui furent décernées depuis le début de sa carrière, les prix innombrables qu'elle a reçus durant sa vie artistique, il suffit de se brancher sur internet pour en lire la longue énumération. Son atelier est situé à Gérardmer, où le sotré veille sur son inspiration, peut-être aussi Lurçat ou Ponscarme, et où elle reçoit ses nombreux admirateurs.

Je n'ai éprouvé aucune surprise lorsque mes confrères de la commission culturelle de notre compagnie, présidée par le professeur Henri Claude, ont décidé à l'unanimité, de décerner le Prix Galilée 2010 à Christine Jacquot-Georgel, laquelle a dit un jour : « Je ne crée pas, j'interprète, je transpose ». Comme une violoniste....



Rapport sur la Bourse Georges Sadler, mention Conservatoire par Monsieur Gilbert Rose

« J'aime le son du cor, le soir, au fond des bois »

Je pourrais, Madame le Président, chers confrères, mesdames et messieurs, je pourrais, sinon le chanter, ajouter à ce vers de Vigny « au fond des bois du Mullerthal », puisque c'est dans cette « petite Suisse luxembourgeoise » qu'est né l'amour que porta au cor, instrument biblique ou cynégétique, le jeune Florian Gautier. Issu d'une famille de musiciens, il ne pouvait échapper à sa destinée.

C'est dans la cité médiévale d'Echternach que le corniste Patrick Coljon lui appliqua sur les lèvres sa première embouchure. Il avait 6 ans. Ce professeur de l'école de musique de la ville, corniste à l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg et concertiste affirmé, le mena ensuite dans sa classe du Conservatoire de musique de la capitale où, âgé seulement de 10 ans, il obtint un 1^{er} prix avec distinction.

Lorsque l'on sait les difficultés techniques qu'il faut surmonter en abordant l'étude de cet instrument éminemment transpositeur, on ne peut qu'être admi-

ratif devant les progrès rapides qu'effectua Florian. En effet, contrairement à l'embouchure cylindrique de la trompette et du trombone, celle du cor est de forme conique, comme l'instrument lui-même. Cette particularité exige de l'instrumentiste une sensibilité des lèvres plus délicate et surtout une mobilité plus agile pour maîtriser l'émission de la note désirée. D'autre part, le cor étant très long, enroulé sur lui-même, les notes fondamentales plus graves, le corniste pratique l'alternance entre le jeu des pistons (ou des palettes), la pression des lèvres sur l'embouchure pour produire des sons concomitants, et le contrôle permanent de la colonne d'air. Bien sûr, lorsque toutes ces difficultés techniques sont réglées, il reste à faire de la musique, ce qui demande une certaine maturité, et que Florian a parfaitement dominé, malgré sa jeunesse.

Vous voudrez bien m'excuser d'introduire dans mon rapport des termes trop scientifiques, mais mon désir de vous démontrer les difficultés rencontrées à la pratique du cor m'y incitent un tant soit peu ; ainsi comprendrez-vous l'exceptionnelle cheminée du jeune musicien évoqué aujourd'hui. Certes, il avait sans doute des dispositions pour l'instrument ; mais ce n'est pas suffisant pour obtenir de tels résultats en si peu de temps ; il faut aussi un travail régulier et persévérant.

Ce n'est pas tout : en parallèle à ses études luxembourgeoises, il s'est inscrit dans la classe de cor de Jean-Philippe Chavey, autre maître éminent, au Conservatoire National de musique de Nancy, dans laquelle il a obtenu l'an dernier un Diplôme d'études musicales et prépare pour cette année un Diplôme de concerts.

J'ajoute que Florian a fait ses premiers pas dans le domaine émotionnel des examens, à l'Union Grand Duc Adolphe, où il remporta de nombreuses récompenses. Evidemment, Florian fut aussi brillant dans ses études de l'indispensable solfège, discipline dans laquelle il obtint bien vite un 1^{er} prix avec distinction. Il a également touché le piano et a chanté durant plusieurs années dans la chorale *Pueri Cantores* du Conservatoire de Luxembourg.

Ce jeune homme, qui a eu 16 ans le 20 septembre dernier, sera certainement un grand nom parmi les cornistes du XXI^e siècle, et il me paraît judicieux que, sur la proposition du directeur du Conservatoire de Nancy Jean-Philippe Navarre, la commission artistique de l'Académie de Stanislas, présidée par Monsieur Henri Claude, lui attribue la bourse Sadler 2010-2011.

Intermède musical sur l'Opéra français
préparé par Christiane Dupuy-Stutzmann



avec l'Ensemble d'instruments à vent du conservatoire

Largo - Molto allegro

extrait de *La Sérénade n°10, dite Gran Partita*, en Sib Majeur KV 361,

pour 13 instruments à vent de *W.A. Mozart*

Hautbois

Pierre Colombain

Aurélien Pouzet-Robert

Clarinettes

Philippe Moinet

Nathalie Jegou

Thomas Zimmermann

Noémie Lapierre

Bassons

Alexandra Cardona

Serge de Goloubinow

Cors

Pierre Ritzentaller

Ludovic Derrière

Patrick Komlanz

Florian Gautier-Chevreaux

Contrebasse

Denis Rocher



PRIX SUZANNE ZIVI



Rapport sur le Prix Suzanne Zivi par Monsieur François Le Tacon

Monsieur Nicolas Rouhier, né à Epinal, docteur de l'Université Henri Poincaré Nancy 1 en 2003, est Maître de conférences en Physiologie végétale à la Faculté des Sciences de Nancy depuis 2004. Il mène ses activités de recherche au sein de l'Unité Mixte de Recherche 1136, « Interactions Arbre-Microorganismes », dans l'équipe du professeur Jean-Pierre Jacquot qui a reçu récemment le prestigieux Prix von Humboldt de la Recherche. Nicolas Rouhier enseigne la Physiologie, la Biologie cellulaire, la génétique et la biochimie végétale depuis la 1^{ère} année de Licence jusqu'au Master. Il a déjà co-encadré ou encadré 4 thèses et 5 post-doctorants. Lauréat du Prix de la Chancellerie des Universités de Lorraine en 2005, Nicolas Rouhier est depuis le 7 janvier 2010 membre junior du prestigieux Institut Universitaire de France. Nicolas Rouhier s'intéresse tout particulièrement à la régulation de la photosynthèse et aux mécanismes de dégradation des molécules oxygénées réactives chez les peupliers.

Comme nous le savons tous, sous forme gazeuse O_2 , le dioxygène est nécessaire à la respiration de tous les êtres aérobies dont nous sommes. Mais cet oxygène réagit avec des molécules particulières appelées radicaux libres possédant un électron non apparié, dit célibataire. Ces radicaux libres arrachent des atomes aux autres molécules pour reconstituer une paire d'électrons et déclenchent des réactions en chaîne produisant de nouveaux radicaux libres pouvant détruire les tissus vivants. Or ces radicaux libres sont formés en permanence dans les cellules par diverses enzymes comme des oxydases et des oxygénases qui interviennent dans la respiration. Pour survivre en présence d'oxygène, qui rappelons-le n'existait pas lorsque la vie est née sur terre, les organismes aérobies ont dû mettre en place des systèmes de protection contre ces radicaux libres et les peroxydes d'oxygène en les éliminant au fur et à mesure de leur formation. Nicolas Rouhier étudie les mécanismes de dégradation de

deux composés très dangereux de l'oxygène, l'ion superoxyde O_2^- et le peroxyde d'hydrogène, plus communément appelé eau oxygénée. Ses recherches portent sur des protéines de type thiorédoxine et glutarédoxine qui permettent de répondre à ce stress oxydatif, mais qui interviennent aussi dans l'homéostasie du fer chez les animaux. L'homéostasie du fer consiste à contrôler de manière très stricte son absorption par l'intestin, au niveau du duodénum, et son recyclage après dégradation des globules rouges sénescents par les macrophages. Ces recherches fondamentales, que nous ne pouvons détailler ici, mais qui permettent de comprendre comment ces protéines contrôlent le stress oxydatif et l'homéostasie du fer, ont des implications potentielles considérables en foresterie, en agronomie et dans le domaine de la santé humaine. En effet, la dérégulation de l'homéostasie du fer est responsable de diverses maladies génétiques très graves comme l'hémochromatose héréditaire caractérisée par une absorption intestinale excessive de fer et due à une mutation d'un gène situé sur le chromosome 6.

Le travail de Nicolas Rouhier a donné lieu à des publications dans les plus grandes revues internationales, Nature, Science ou PNAS c'est-à-dire les Mémoires de l'Académie des sciences des USA et bien d'autres revues internationales. Le nombre de ces publications comme leur qualité est impressionnant, soixante-seize en moins de dix ans de recherches avec près de 2 000 citations dans les revues internationales. Dans ma carrière de scientifique, je n'ai jamais vu une telle somme de publications majeures en si peu de temps. Votre capacité à maîtriser une multitude de techniques et de concepts, allant de la biologie moléculaire à la structure des protéines, est sans égale. Vous avez aussi un talent particulier pour mettre en place des collaborations avec les meilleures équipes à travers le monde. Votre force de travail et votre exceptionnel talent de chercheur sont les promesses d'une longue et brillante carrière qui vous amènera vers les plus hauts sommets. L'Académie de Stanislas est très honorée de récompenser, par l'attribution du prix Suzanne ZIVI, le début d'une très prometteuse carrière qui sera jalonnée par d'autres prestigieuses distinctions

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS



Rapport sur le Grand Prix 2010 par Monsieur le Professeur Jean-Claude Bonnefont

Médecins du Monde ! Mon petit-fils s'étonne en entendant ces mots. Le Monde est donc malade ? Assurément, il l'est, nous en sommes tous témoins. Mais comment le soigner, sinon en s'occupant des hommes qui l'habitent ? Le malaise dont souffre la planète n'est autre que l'addition de toutes les misères qui frappent les humains. Et ces maux accumulés ne sont pas seulement des maladies physiques. La misère morale, psychologique, sociale, s'y ajoute pour les aggraver et plonger les individus fragiles dans un cauchemar dont ils ne peuvent sortir seuls.

Triste constat ! Mais où il subsiste tout de même une lueur d'optimisme. Si nous sommes capables de bien analyser le mal, nous sommes déjà sur la voie des remèdes à apporter. Et ces remèdes se nomment : le dévouement, l'écoute, le service, l'amitié.

Lorsqu'il s'agit d'aider les victimes des grandes catastrophes humanitaires qui désolent périodiquement la planète, Médecins Sans Frontières a fait depuis longtemps la preuve de son efficacité. Mais pourquoi réserver nos efforts aux misères lointaines ? Ne viennent-elles pas tous les jours frapper à notre porte, du fait de l'immigration, de la crise, ou de ce qu'on appellera pudiquement les dysfonctionnements de notre société ? L'association Médecins du Monde, née en 1980, a voulu répondre aussi à ce besoin en créant une « Mission France ».

Les médecins d'autrefois - et l'Académie de Stanislas en a compté un grand nombre dans ses rangs - mettaient leur honneur à ne refuser aucun malade, même s'il n'était pas en état de les payer ; et certains d'entre eux étaient même « stipendiés », c'est-à-dire payés par les municipalités pour soigner gratuitement les indigents. Nos institutions contemporaines auraient dû faire disparaître ces formes anciennes de la charité. Mais ni la Sécurité Sociale, ni la Couverture médicale universelle n'ont réussi à faire en sorte que tous les patients soient

également accueillis. Il existe toujours des personnes qui ne peuvent bénéficier de ces excellentes institutions, soit parce qu'elles ne sont pas en règle administrativement, soit parce qu'elles sont incapables culturellement ou physiquement de connaître et de faire valoir leurs droits. Il faut donc les aider.

Il serait problématique d'attendre que tous ces déshérités viennent se présenter eux-mêmes à l'endroit où des médecins sont susceptibles de les accueillir. Il faut, et c'est ce qu'a bien compris Médecins du Monde, aller vers eux, partout où l'on peut les rencontrer, en nouant des partenariats avec des associations se proposant des buts voisins, comme la Soupe des sans abris, Accueil et Réinsertion Sociale ou l'Armée du Salut. Il faut aussi les inciter à venir, en famille ou individuellement, dans des lieux adaptés, à l'occasion de petits événements. On a toujours un peu peur du dentiste, du médecin, mais comment résister, quand on a souvent faim, à l'offre d'un bon repas, d'un petit-déjeuner convivial ou d'un goûter amical?

L'antenne de Nancy de Médecins du Monde, que l'Académie de Stanislas et la Banque CIC Est ont choisi de récompenser et par la même occasion d'aider (puisqu'il le montant du prix a été porté exceptionnellement cette année à 5 000 euros) a été créée en 1988. Conduite par le docteur Le Corvoisier, elle fait appel à 41 bénévoles, dont 13 sont des médecins, qui ont donné en 2009 1925 consultations, 3 sont des pharmaciens, 11 des infirmières. L'accueil des patients se fait au CASO (Centre d'Accueil, de Soins et d'Orientation) 5 rue de l'Armée Patton à Nancy, où une assistante sociale salariée à mi-temps les reçoit et les informe.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de remplacer les institutions existantes, mais d'établir un premier diagnostic et d'orienter les patients, pour les réinsérer dans le système de santé, auquel ils échappaient. On ne dira jamais assez à quel point notre société compartimentée a besoin d'intermédiaires et de bénévoles, capables de mettre de l'huile dans une machine qui tend toujours à se gripper. On ne dira jamais assez non plus à quel point les droits de l'homme ont besoin d'être défendus sur le terrain, par des actions concrètes, immédiatement utiles, comme celles de la Mission France Nancy de Médecins du Monde que nous voulons honorer spécialement aujourd'hui.